



19ASConfDoc2Form1

Modèle de proposition d'amendement constitutionnel

Veillez soumettre votre proposition d'amendements constitutionnels au Comité des résolutions **au plus tard le 31 mai 2025 à 23h59 GMT**, à l'adresse africaconference@scout.org. Pour la rédaction des propositions d'amendements constitutionnels, veuillez-vous référer au Document de conférence 2, Règlement intérieur – Annexe 2B, directives relatives aux amendements et résolutions. Ce formulaire doit être joint au formulaire 19ASConfDoc2Form3.

Organisation Membre Soumissionnaire : _____

Pays : _____

Nom de la personne contact : _____

Téléphone portable : _____ e-mail : _____

Position dans l'OSN¹ : _____

Signature² : _____ Date : _____

Organisation Membre Secondaire : _____

Pays : _____

Nom de la personne contact : _____

Position dans l'OSN¹ : _____

Signature² : _____ Date : _____

Brève explication ou justification de la proposition d'amendement constitutionnel :

Numéro et titre de l'article à modifier : _____

Amendement constitutionnel :

Texte original de la Constitution (un extrait suffit)	Texte amendé de la Constitution (un extrait suffit, les amendements doivent être indiqués en rouge)

¹ Commissaire International ou Contact Officiel Clé comme identifié dans l'Annuaire du Scoutisme Mondial.

² La signature peut être ajoutée par voie électronique. Les confirmations par courrier électronique seront également acceptées comme signature électronique.